

Présentation du Livret

« Quatre Solennités Christiques en 800 ans»

Plusieurs néophytes et ami(e)s sont à l'origine de la rédaction de ce livret, suite à une recherche sur « l'Histoire de Paray le Monial » ...

Sa Sainteté le Pape Pie XI explique dans sa lettre Encyclique « Quas Primas» en 1925 que Les Fêtes Liturgiques sont dans le Calendrier Romain, un dimanche pour que tous les fidèles puissent y participer ...

Au numéro 17 : « l'histoire nous apprend que ces solennités liturgiques furent introduites, au cours des siècles, les unes après les autres, pour répondre à des nécessités ou des avantages spirituels du peuple chrétien ...

Les solennités récemment introduites dans le calendrier liturgique ont eu la même origine et ont porté les mêmes fruits. Telle la Fête-Dieu, établie quand se relâchèrent le respect et la dévotion envers le Très Saint Sacrement ; célébrée avec une pompe magnifique, se prolongeant pendant huit jours de prières collectives, la nouvelle fête devait ramener les peuples à l'adoration publique du Seigneur ...

Telle encore la Fête du Sacré-Cœur de Jésus, instituée à l'époque où, abattus et découragés par les tristes doctrines et le sombre rigorisme du jansénisme, les fidèles sentaient leurs cœurs glacés et en bannissaient tout sentiment d'amour désintéressé de Dieu ou de confiance dans le Rédempteur».

Au numéro 18 : « C'est ici Notre tour de pourvoir aux nécessités des temps présents, d'apporter un remède efficace à la peste qui a corrompu la société humaine. Nous le faisons en prescrivant à l'univers catholique le culte du Christ-Roi. La peste de notre époque, c'est le laïcisme, ainsi qu'on l'appelle, avec ses erreurs et ses entreprises criminelles. »